



Lettre d'information

Loutre d'Europe. Crédit : Bruno Fillon

Natura 2000

Basse vallée de la Gartempe

N°2 Novembre 2019

Natura 2000

Une politique européenne de préservation de la biodiversité

Natura 2000 est un réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne présentant une grande valeur patrimoniale à travers leur faune, leur flore et leurs habitats remarquables*. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire dans une logique de développement durable.

Une gestion équilibrée et durable des espaces

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Elle repose sur :

- La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays.
- La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socioéconomiques : il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine.
- La participation active de l'ensemble des acteurs locaux, afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000.

** La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la Directive européenne Oiseaux et à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.*



“

En 2018, la France comptait 1 776 sites Natura 2000, soit près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.”

Le site Natura 2000 de la basse vallée de la Gartempe (FR 5402004)

Situé à l'est du département de la Vienne, le site Natura 2000 de la Basse vallée de la Gartempe est localisé sur les communes de Saint-Pierre de Maillé et de La Bussière sur une superficie de 674,3 ha.

La Basse vallée de la Gartempe s'est rapidement imposée comme un ensemble de tout premier intérêt pour les chauves-souris en abritant des populations d'importance nationale, notamment grâce à la richesse de son réseau souterrain.

L'association Vienne Nature, après avoir été en charge de la rédaction du Document d'objectifs, a été désignée animateur de ce site Natura 2000.



Les outils Natura 2000

Les Mesures Agri Environnementales Climatiques (MAEC)

Ce dispositif de contractualisation agri-environnemental s'adresse aux exploitants agricoles. Il a pour vocation d'accompagner le changement des pratiques agricoles afin de répondre à des pressions environnementales identifiées à l'échelle des territoires et maintenir des pratiques favorables à l'environnement.

Selon les territoires et les enjeux, sont proposées en Poitou-Charentes :

- des MAEC systèmes engageant globalement une exploitation,
- des MAEC parcellaires répondant à des enjeux plus localisés, contractualisées parcelle par parcelle, comme les MAE-territoriales de l'ancien programme.
- les MAEC systèmes polyculture élevage sont détaillées sur le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne.

Pour savoir si des parcelles agricoles sont concernées par les MAEC Basse vallée de la Gartempe, consultez la carte présente sur le site internet : basse-vallee-gartempe.n2000.fr

Contact mesures parcellaires
Miguel Gailledrat, Vienne Nature
05 49 88 99 04 / 07 69 39 05 96

Contact mesures systèmes
Élise Delacre, Chambre d'agriculture de la Vienne
05 49 44 74 07 / 06 75 76 46 70

Crédit : David Ollivier

Vous êtes propriétaire ?

Le Contrat Natura 2000

Cette démarche volontaire permet aux personnes physiques et morales, de droit privé ou public, de s'engager concrètement dans un programme d'actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur une ou plusieurs parcelles. Le contrat est signé pour cinq ans et définit des actions à mettre en œuvre conformément au DOCOB, ainsi que la nature et les modalités de versement d'aides financières au propriétaire.

La Charte Natura 2000

Cette démarche comprend des engagements généraux de bonnes pratiques et des recommandations spécifiques à chaque habitat naturel. La charte est signée pour cinq ans et donne lieu à une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les parcelles engagées (après demande du propriétaire auprès des services fiscaux). Elle donne aussi droit pour les parcelles en sylviculture à des aides spécifiques.

Vous représentez une association ?

Les associations qui exercent des activités sur le site Natura 2000 (randonnée, pêche, canoë...) peuvent signer la Charte Natura 2000, même si elles ne sont pas propriétaires, pour labelliser leurs activités et valoriser leurs bonnes pratiques sur le site.

Pour plus d'informations :
Vienne Nature
au 05 49 88 99 04
contact@vienne-nature.fr



Vue du seuil de Saint-Pierre-de-Maillé depuis la rivière
Crédit : Samue Ducept

Les actions Natura 2000

Information du public

Une sortie de terrain sur le site de la basse vallée de la Gartempe s'est déroulée le 10 juillet 2019. Ouverte au grand public, cette balade a permis à une quinzaine de participants de sillonner les sentiers à la découverte des enjeux Natura 2000.

Les espèces de libellules présentes sur le site ont été mises à l'honneur. Fil rouge de la sortie et habitat pour de nombreuses espèces, comme par exemple la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie, la Gartempe a été au coeur des échanges.

Une nouvelle sortie ouverte au grand public se déroulera le **mercredi 23 septembre 2020**. Informations sur le site internet : basse-vallee-gartempe.n2000.fr

Une réunion publique s'est également tenue le 25 novembre 2019 dans la commune voisine, à Angles-sur-l'Anglin, pour présenter le programme Natura 2000 et les particularités du site.



Azuré commun.
Crédit : Vienne Nature

Interventions auprès de l'école

Vienne Nature est en charge de l'animation d'un programme pédagogique auprès des élèves de l'école de Saint-Pierre-de-Maillé. Trois séances d'animation ont été réalisées auprès des classes de maternelle et de CP-CE1-CE2, en collaboration avec l'équipe enseignante, pendant la période scolaire 2018-2019.

Les chauves-souris

Le premier volet de ce programme portait sur les chauves-souris, enjeu prioritaire du site Natura 2000.

Les chauves-souris font souvent l'objet de croyances et de superstitions chez les adultes*, l'occasion de discuter avec les enfants pour mieux comprendre leur biologie et leur cycle de vie. Des histoires et des livres ont permis aux élèves de maternelle de découvrir ces animaux étonnants au cours d'une séance en classe. Les élèves de primaire ont étudié leurs caractéristiques grâce à un jeu pédagogique réalisé par le Muséum d'histoire naturelle de Bourges.

Les plantes et les couleurs

La seconde séance s'est tenue en extérieur sur le thème des plantes. Elle avait pour objectif de faire découvrir la flore du site aux enfants par le prisme de la couleur.

Les élèves sont partis à la recherche de plantes de différentes teintes pour observer et étudier l'étonnante palette de couleurs que l'on peut trouver dans la nature. Ils ont ensuite utilisé une technique de teinture végétale pour obtenir une « empreinte de feuille ».

Les libellules

La troisième séance portait sur la faune. Le groupe des libellules a été choisi cette année. Les élèves ont découvert les habitats et le cycle de vie des libellules qui passent du stade d'œuf à la larve puis à l'adulte à travers de nombreuses phases de mues. Les élèves ont pu examiner des exuvies, ces « peaux » que les libellules laissent après leurs mues.

Ils ont également observé des libellules capturées près de la rivière et étudié leurs différences, car il existe de nombreuses espèces de libellules sur le territoire.

Ce programme pédagogique a l'intérêt d'avoir une continuité dans l'école, puisque les enfants de primaire ont pu bénéficier d'animations Natura 2000 l'année passée et qu'ils en recevront de nouvelles l'année suivante. Les animations évoluant, les enfants découvrent chaque année de nouvelles thématiques et approfondissent leurs connaissances. Les élèves réalisent ainsi des progrès d'une année sur l'autre.

* Le saviez-vous ?

Les chauves-souris ne s'accrochent pas dans les cheveux. Cette croyance est tenace et pourtant infondée. Elles se repèrent dans les airs grâce à un système de guidage par ultrasons (écho-localisation) et ont un vol très précis.

Les espèces de chauves-souris présentes en Europe ne boivent pas non plus de sang, elles sont insectivores.



Petit Rhinolophe.
Crédit : Vienne Nature



Gomphe à pinces. Crédit : Vienne Nature

Suivi des chauves-souris du site Natura 2000

2019, l'année du Grand Murin

La cavité principale du site est suivie depuis 1996. Elle est classée d'importance nationale pour la conservation des chauves-souris, avec des effectifs qui ont augmenté avant de se stabiliser.

Toutefois, les effectifs d'une espèce, le Grand Murin *Myotis myotis*, sont en déclin sur le site. Une colonie de mise bas de l'espèce était apparue en 2012 et comptait jusqu'à 300 femelles adultes, mais la colonie avait disparu en 2017 et 2018. En 2018, les colonies de mise-bas des autres espèces avaient également disparu, avant d'être retrouvées dans une autre cavité du site Natura 2000 à moins de 1 km.

Le Grand Murin n'y était toutefois toujours pas présent. Les chauves-souris avaient été dérangées par une Chouette effraie, prédateur naturel, observée par les spéléologues. En 2019, une enquête participative a été mise en place afin de retrouver la colonie de Grands Murins et découvrir son nouveau gîte. Trois prospections de bâtiments communaux et privés ont été réalisées. La colonie a finalement été observée dans son gîte habituel lors du comptage annuel de juillet. Cette colonie fera désormais l'objet d'un suivi fin chaque année afin d'évaluer si elles utilisent plusieurs gîtes ou si sa disparition n'était qu'un épisode ponctuel.

Les chauves-souris au fil des saisons

À l'**automne**, les chauves-souris chassent énormément en début de nuit pour constituer d'importantes réserves de graisses. On l'appelle la graisse brune. C'est pour cette raison que vous pouvez facilement les voir s'activer à cette période, lorsque la nuit tombe plus tôt.

En seconde partie de nuit, elles se retrouvent dans des sites bien particuliers pour parader et s'accoupler. Ce sont des sites d'essaimage.

L'**hiver** arrive et avec lui le froid faisant disparaître les insectes. Pour s'adapter à cette absence de ressource alimentaire, les chauves-souris de nos latitudes entrent en hibernation. La température de leur corps va diminuer. Leurs rythmes cardiaque et respiratoire chutent jusqu'à seulement une dizaine de battements par minute. Cette phase est cruciale, mais aussi très sensible. Un réveil brutal ou inopportun peut impacter la survie d'un individu.

Le **printemps** revient et les chauves-souris se réveillent. Ayant perdu énormément de poids, elles vont d'abord chasser. Les femelles, revenant à des conditions favorables, vont ovuler. L'accouplement a bien eu lieu plusieurs mois plus tôt, mais sans aucune fécondation, qui peut à présent avoir lieu. Les femelles entrent en gestation et vont commencer à se regrouper dans des sites particuliers : chauds, sécurisés et connus par de nombreuses autres femelles. Ainsi, elles mettront bas ensemble dans un site qui maintient une température suffisante pour leur unique jeune de l'année, né sans poil. Attention à ne pas déranger ces colonies.

L'**été**, les femelles élèvent leurs jeunes. La période d'émancipation commence. Les jeunes apprennent à voler et bientôt ils réaliseront leurs premières sorties. Ils apprendront à chasser et à se débrouiller seuls.

C'est déjà le retour de l'automne, il est temps de faire ses réserves...



Grand Murin. Crédit : Michel Bramard

Vous avez des chauves-souris chez vous ?

Contactez Vienne Nature : 05 49 88 99 04 ou contact@vienne-nature.fr



Recherche de la Loutre d'Europe

Espèce protégée au niveau national, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive Habitats

Une espèce qui progresse

Ce mammifère emblématique de nos rivières vit à proximité de l'eau. Individualiste et territoriale, la Loutre vit seule, sauf au moment de la reproduction où mâles et femelles se rencontrent. La femelle élève ensuite seule les petits (portée annuelle de deux à trois jeunes). La Loutre d'Europe a une durée de vie d'environ cinq ans. Les poissons constituent l'essentiel de son alimentation. Elle se nourrit aussi de crustacés et d'amphibiens et peut occasionnellement consommer des micromammifères et des oiseaux d'eau.

Loutre d'Europe. Crédit : Vienne Nature

À l'origine diurne (vivant de jour), la Loutre est devenue nocturne pour échapper à l'homme qui l'a longtemps chassée. Menacée de disparition en France au XX^e siècle, l'espèce recolonise aujourd'hui nos rivières. Elle a été redécouverte dans le département de la Vienne en 2001 et a progressivement colonisé la quasi-totalité des cours d'eau du territoire.

Les enjeux sur le site Natura 2000

Lors de l'état initial du DOCOB, l'espèce n'était pas connue sur le site. Elle était en revanche présente en amont sur la Gartempe, considérée comme un bastion de l'espèce où elle a été régulièrement notée depuis les années 1990 dans le Limousin.

Cette présence en amont du site a justifié l'inscription de la Loutre dans une fiche-action (D6) du DOCOB, au même titre que le Castor d'Eurasie. L'objectif est de suivre l'évolution de ces deux espèces sur le site par le biais de techniques standardisées.

Un indice de présence de la Loutre a été noté pour la première fois sur le site en 2016.

L'association Vienne Nature a mené une étude sur la Loutre entre juin 2018 et mai 2019 sur le site Natura 2000 de la basse vallée de la Gartempe.

Trois placettes (zones de recherche) ont été définies sur le site et ont fait l'objet de plusieurs visites, soit depuis la Gartempe en canoë, soit à pied le long des berges. L'objectif était de rechercher des indices de présence de la Loutre, à savoir : les coulées (couloirs tracés par des passages répétés de l'animal), les empreintes et les épreintes (crottes).

Les épreintes sont l'indice le plus visible laissé par la Loutre. Elles forment de petits tas verdâtres, noirs ou gris, en fonction de l'ancienneté de l'épreinte, et contiennent souvent des restes de poissons. Elles ont une odeur caractéristique, un curieux mélange de miel et de poisson, qui ne sent pas « mauvais ». Les épreintes sont un moyen pour l'espèce de marquer et donc délimiter son territoire. Elles sont déposées sur des endroits visibles, qui se distinguent du paysage, afin d'être facilement identifiables par des congénères (par exemple au niveau des ponts, des seuils, des barrages, des pierres émergées...).

L'étude a permis de confirmer la présence de l'espèce sur le site, puisque des indices de présence ont été retrouvés sur l'une des trois placettes étudiées.

Une épreinte fraîche et deux anciennes épreintes ont été découvertes au même endroit que l'indice trouvé en 2016 prouvant que la Loutre fréquente toujours le site N2000.

Ce suivi sera renouvelé dans quelques années sur les mêmes placettes pour étudier l'évolution de la Loutre sur le site.



Épreinte de Loutre. Crédit : Vienne Nature

Contact

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. : 05 49 88 99 04

Email : contact@vienne-nature.fr

Site internet : www.vienne-nature.fr



Vienne nature

Renseignements

Le site internet du programme Natura 2000 de
la basse vallée de la Gartempe :
basse-vallee-gartempe.n2000.fr

Le site internet du programme Natura 2000 en France :
www.natura2000.fr



Castor d'Eurasie. Crédit : Claude Germain



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale
des Territoires



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE